

Compte rendu du comité de pilotage n°1 pour la rédaction de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation de la Scarpe aval

Mardi 15 décembre 2015 à 15h en sous-préfecture de Douai

Jacques Destouches, Sous-Préfet de Douai introduit la rencontre :

La directive dite « inondation » du 23 octobre 2007 transposée en droit français via la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et le Décret du 2 mars 2011 relatif à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, ont pour objectifs de :

- Réduire les conséquences négatives des inondations pour la santé humaine, l'environnement, les activités humaines et le patrimoine
- Optimiser la résilience des territoires

Dans ce cadre, le territoire élabore une stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) en concertation avec l'ensemble des acteurs de la gestion des inondations.

Il s'agit de la première réunion du comité de pilotage dont la liste des membres a été fixée par arrêté préfectoral en date du 2 juin 2015. Une deuxième réunion est programmée en mai 2016.

L'objectif aujourd'hui est de valider les propositions d'objectifs opérationnels émanant des trois groupes de travail (connaissance et aléa, aménagement du territoire, culture du risque et gestion de crise) animés par l'équipe technique du Parc naturel régional Scarpe Escaut au titre du SAGE et de la DDTM.

M. Destouches souligne que l'exercice d'élaboration de la stratégie locale a lieu dans un contexte qui a évolué depuis le début de la démarche, notamment avec la promulgation des lois dites « MAPTAM et NOTRe », et du décret « digues ». Ces évolutions réglementaires auront un impact sur l'écriture du plan d'actions de la SLGRI et plus particulièrement sur l'identification des maîtres d'ouvrage porteurs de ces actions.

Le périmètre de la stratégie locale correspond aux 75 communes du bassin versant de la Scarpe aval, auxquelles ont été ajoutées les 7 communes impactées par le « nœud hydraulique » du Douaisis (Sensée, Scarpe amont, Scarpe moyenne, Scarpe aval, Deûle). Ce périmètre prend en compte l'interdépendance des territoires entre l'amont et l'aval.

Pierrick Huet, Directeur adjoint de la DDTM du Nord remercie l'ensemble des partenaires qui participent aux travaux et rappelle que l'hydrologie du territoire est particulièrement complexe. Il précise que la DDTM est accompagnée dans la mise en œuvre de la directive inondation sur le territoire par Moïse Létienne, élu communal de Coutiches, interface entre les services de l'État et les élus du territoire et souligne l'important investissement du PNR au côté de la DDTM ainsi que la qualité des premiers travaux réalisés.

Jean-Paul Fontaine représentant la **Commission locale de l'eau du SAGE Scarpe aval** précise que la stratégie locale est co-rédigée par le Parc au titre du SAGE et la DDTM. Le SAGE Scarpe aval, approuvé en 2009, insiste notamment sur l'importance du principe de solidarité « amont-aval », c'est-à-dire, le fait que même les communes situées en tête de bassin versant contribuent à l'effort de gestion des risques d'inondation vers l'aval. Le bassin versant a la particularité d'être concerné par 4 types d'inondations : débordement de cours d'eau, remontées de nappe, inondations d'origine

anthropique (affaissements miniers et débordements des réseaux d'assainissement), ruissellement et érosion en zones rurales. Il insiste sur la nécessité d'un travail d'appropriation par les élus et les habitants et que le sujet relève d'une certaine expertise qu'il convient de partager, simplifier et diffuser.

Il se félicite du travail technique réalisé et rappelle l'enjeu du nœud hydraulique du Douaisis, sachant qu'une crue met 2h30 depuis Arras pour arriver jusque Douai. Il précise que la culture du risque est essentielle, même s'il reste complexe de prévoir l'imprévisible.

Moïse Létienne, élu référent de la DDTM, rappelle que l'exercice imposé par la commission européenne, même s'il est parfois mal perçu par les élus, est positif dans le sens où il a permis de lister les différentes actions entreprises sur le territoire, de vérifier leur cohérence et de pointer les besoins de nouvelles actions.

Il met en avant la compétence et la performance des différentes structures en place et insiste sur le besoin de partage de l'information, de solidarité amont-aval et de coordination de l'ensemble des acteurs en cas d'inondations majeures.

Enfin, il insiste sur le rôle clé du maire. Il est le 2^{ème} interlocuteur de la population après les pompiers. Il est primordial d'informer et de former les maires à la gestion de crise, de les amener à développer une culture du risque et à mieux prendre en compte le risque d'inondation dans l'aménagement de leur territoire.

Caroline Trouvé – DDTM (Délégation territoriale du Douaisi-Cambrésis) présente l'état d'avancement de la démarche et les principaux éléments du diagnostic en cours de finalisation.

Elise Caron, animatrice du SAGE Scarpe-aval expose le bilan des réflexions des groupes de travail menés en septembre et octobre 2015.

→ Les objectifs opérationnels identifiés par les groupes de travail de septembre et d'octobre 2015 sont ensuite discutés, amendés et validés par les membres du comité de pilotage :

1. Améliorer la connaissance des risques d'inondations

1.A / Améliorer la connaissance du risque d'inondation sur la Scarpe moyenne entre l'écluse de Goeulzin et Fort de Scarpe

1.B / Améliorer la connaissance des digues du territoire et les enjeux en termes de suivi et entretien

1.C / Améliorer la connaissance sur les phénomènes des remontées de nappe

2. Réduire l'aléa inondation

2.A / Maîtriser les ruissellements en zones urbanisées, notamment par la promotion de la gestion alternative des eaux pluviales

2.B / Poursuivre la mise en place de plans de gestion combinant lutte contre les inondations et restauration écologique des cours d'eau

2.C / Améliorer la coordination des ouvrages hydrauliques

2.D / Accompagner la lutte contre l'érosion diffuse agricole, notamment en tête des bassins-versant

3. Renforcer la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire

3.A / Poursuivre l'accompagnement lors de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme

3.B / Optimiser la prise en compte des inondations dans les projets d'aménagement

3.C / Poursuivre l'information sur les risques autour des stations de relevage du minier

4. Développer la culture du risque sur le territoire

4.A / Sensibiliser et accompagner les élus

4.B / Améliorer l'appropriation du risque par les habitants

5. Améliorer la gestion de crise

5.A / Déployer les outils de gestion de crise dans les communes

5.B / Valoriser et renforcer les systèmes d'alerte et les exercices de gestion de crise

→ les membres du comité de pilotage ont ensuite débattu sur les objectifs opérationnels jugés prioritaires par les groupes de travail. De même, les acteurs pressentis ont été identifiés.

Les membres du COPIL s'accordent sur la liste des acteurs pressentis par objectif prioritaire identifié. Cette liste pourra, le cas échéant, être complétée ultérieurement.
(en gras, les acteurs ajoutés par le COPIL)

1. Améliorer la connaissance des risques d'inondations

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS PRESENTIS
1.A / Améliorer la connaissance du risque d'inondation sur la Scarpe moyenne entre l'écluse de Goelzin et Fort de Scarpe	<ul style="list-style-type: none"> · Voies navigables de France · Communauté d'agglomération du Douaisis · DREAL · Communes · SAGE Scarpe amont · L'Institution interdépartementale 59-62 ayant mené plusieurs études et structure porteuse du SAGE Sensée
1.B / Améliorer la connaissance des digues du territoire et les enjeux en termes de suivi et entretien	<ul style="list-style-type: none"> · DREAL · Voies Navigables de France · Intercommunalités

2. Réduire l'aléa inondation

2.A / Maîtriser les ruissellements en zones urbanisées, notamment par la promotion de la gestion alternative des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> · Adopta · Agence de l'eau Artois-Picardie · Intercommunalités et communes · Gestionnaires de voiries
2.B / Poursuivre la mise en place de plans de gestion combinant lutte contre les inondations et restauration écologique des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> · EPCI, compétentes au 1er janvier 2018 · SMAHVSBE · Parc naturel régional Scarpe Escaut · Département du Nord au titre de sa politique des espaces naturels sensibles
2.C / Améliorer la coordination des ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> · Les gestionnaires d'ouvrages : Voies navigables de France, BRGM/DREAL, SMAHVSBE, ONF, Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Intercommunalités... · Gestionnaires belges des voies hydrauliques · SIRACED-PC

3. Renforcer la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire

3.A / Poursuivre l'accompagnement lors de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• ScoT(s) (Grand Douaisis, Lille, Valenciennes)• Délégations territoriales des DDTM• Parc naturel régional Scarpe-Escaut et SAGE• Intercommunalités
--	---

4. Développer la culture du risque sur le territoire

4.A / Sensibiliser et accompagner les élus	<ul style="list-style-type: none">• Sous-préfecture• EPCI• Communes• Association des maires du Nord• Syndicat des communes intéressées (SCI) du parc naturel régional
--	---

5. Améliorer la gestion de crise

5.A / Déployer les outils de gestion de crise dans les communes	<ul style="list-style-type: none">• Sous-préfecture• EPCI• Communes• SDIS• Mission bassin minier• SIRACED-PC
---	---

→ La suite de la démarche est enfin exposée :

- Consultation-information des maires fin mars-avril 2016
- Comité de pilotage n°2 en mai 2016
- Consultations des parties prenantes puis du Préfet coordonnateur de bassin, puis approbation de la SLGRI en décembre 2016

Contacts

Elise Caron, animatrice du SAGE Scarpe aval
e.caron@pnr-scarpe-escaut.fr
03-27-19-19-70

Caroline Trouvé, DDTM 59 - Délégation territoriale du Douaisis et du Cambrésis
caroline.trouve@nord.gouv.fr
03-27-93-56-55

ANNEXE n°1 :
Documents disponibles sur l'extranet du site du SAGE Scarpe-aval

<http://www.sage-scarpe-aval.fr/extranet/concertation-sur-les-inondations/>

- Diaporama du comité de pilotage n°1
- Carte du périmètre de la SLGRI
- Les objectifs et objectifs opérationnels liés
- Les propositions de priorisation émanant des groupes de travail
- Arrêté préfectoral du 2 juin 2015

ANNEXE n°2 : Liste des participants :

Nom	Prénom	Structure
Bellland	Sandrine	Mission bassin minier
Bernardeau	Grimonie	SAGE Scarpe Amont (communauté urbaine d'Arras)
Bertaud-Valere	Marie-Alexandrine	DREAL Nord Pas de Calais
Blin	Céline	Institution interdépartementale Nord et Pas de Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée – SAGE Sensée
Caboche	Jérémy	Département du Nord
Cardot	Olivier	Communauté de communes Cœur d'Ostrevent
Caron	Elise	SAGE Scarpe aval (Parc naturel régional Scarpe-Escaut)
Chuquet	Karine	Voies Navigables de France
Destouches	Jacques	Sous-Préfet de Douai
Dubois	Jacques	SMAHVSBE
Fontaine	Jean-Paul	Commission locale de l'eau du SAGE Scarpe aval, Communauté d'agglomération du Douaisis
Fournier	Edwige	DDTM du Nord
Gallo	Caroline	Sous préfecture de Douai
Gaudin	Ronan	SAGE de l'Escaut
Glacet	Jean-Marie	Chambre d'agriculture
Haeghaert	Catherine	Syndicat mixte du SCOT Grand Douaisis
Huet	Pierrick	Directeur adjoint, DDTM du Nord
Huon	Monique	SMAHBVSE
Ledda	Carole	Département du Nord
Lefort	Tanguy	Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Lefrançois	Grégory	DDTM du Nord
Létienne	Moïse	Coutiches, Elu référent de la DDTM
Normand	Arnold	Maire de Roeux, élu au SAGE Scarpe amont
Ringeval	Fabrice	DDTM du Nord - délégation territoriale Douaisis Cambrésis
Thiebaut	Fabrice	Institution interdépartementale Nord et Pas de Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée
Touzé	Sébastien	Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
Trouvé	Caroline	DDTM du Nord - délégation territoriale Douaisis Cambrésis
Valy	Samad	SMAHVSBE

Excusé : Charles Beauchamps